

## **ELECTION DU NOUVEAU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ISERE**

**Les notaires de l'Isère se sont réunis en assemblée générale le 19 mai 2016, à SEYSSINS et ont procédé à l'élection de leur nouveau président.  
Me Jacques ESPIE, notaire à Pont de Chérury, succède à Me David AMBROSIANO, notaire à Fontaine, pour un mandat de 2 ans (mai 2016-mai 2018).**

### **Présentation de Jacques ESPIE, président de la chambre des notaires**

Maître Jacques ESPIÉ est notaire à PONT DE CHERUY (38230), il est associé avec Maître Philippe VEILLET.

Né à GRENOBLE en 1965, il obtient sa maîtrise en Droit de la Faculté de GRENOBLE en 1988. Après son service militaire, il effectue son stage de formation auprès de Maître Emmanuel PERROT, à l'étude de LA TRONCHE et obtient son Diplôme d'Aptitude aux Fonctions de Notaire en 1993 au CFPN de LYON.

Il prête serment en 1994 et s'installe tout d'abord en Normandie dans une étude individuelle.

En 2005, il rejoint l'étude de PONT DE CHERUY, où il s'associe en 2010 avec Maître Philippe VEILLET, son ami depuis la Faculté de Droit, succédant alors à Maître Alain CARMINATI, lors du départ à la retraite de ce dernier. Il a été membre de la Chambre des notaires de l'Isère en qualité de syndic pour l'arrondissement de Vienne en 2014 et 2015.

### **Projets du nouveau président**

Les projets du mandat s'articulent autour de trois axes :

#### **1. Objectif « ZERO PAPIER »**

##### **Généralisation de l'Acte Authentique Electronique et développement de la visio-conférence.**

Depuis son lancement par le notariat en 2008, l'acte authentique électronique (AAE) a été adopté par plus de la moitié des offices notariaux.

##### ***Déroulement de la signature d'un acte authentique électronique***

Pour qui a déjà signé des actes « à l'ancienne », la première signature d'un AAE est d'une fluidité inédite ! Fini, les liasses à parapher page par page : place aux écrans et aux tablettes graphiques. Le rendez-vous de signature a lieu dans une pièce aménagée pour cet usage, où chacun peut suivre la lecture de l'acte, soit sur un écran individuel, soit sur un grand écran. Le notaire répond aux dernières questions des clients et peut si nécessaire y apporter une dernière modification en direct. Il passe également en revue les annexes (au format PDF), très nombreuses en cas de vente immobilière. Tour à tour, chacun appose sa signature sur une tablette graphique à l'aide d'un stylet, puis l'ensemble des annexes. L'opération, plus rapide et moins fastidieuse qu'auparavant, permet aussi au notaire d'être plus à l'écoute de ses clients. Le tout sans aucun surcoût pour ces derniers.

##### ***Authentification de l'acte***

Le notaire qui reçoit l'acte s'identifie grâce à la clé Real, du même format qu'une clé USB (clé informatique cryptée contenant l'identification et la signature du notaire), protégée par un code

secret. Celle-ci lui est personnelle et lui permet d'authentifier l'acte comme il le ferait sur papier en signant et en y apposant son sceau. L'acte signé par voie électronique a exactement la même force juridique qu'un acte sur papier. Un acte dont les vertus d'authenticité (date certaine, force exécutoire et force probante) sont préservées, mais un acte entièrement dématérialisé.

#### ***Conservation de l'acte***

L'acte est enregistré, crypté, et envoyé via le réseau du notariat vers le Micen, le minutier électronique du notariat, et ses serveurs ultra sécurisés. Y sont déjà conservés près de 2,5 millions d'actes électroniques. Le notariat doit en assurer la consultation et la conservation pendant 75 ans, après quoi les documents seront versés aux archives. Quant au client, il repart avec une copie papier de l'acte, mais dispose également d'une version dématérialisée qu'il pourra conserver sur son ordinateur et transmettre si besoin à sa banque, à sa compagnie d'assurances...

La révolution numérique ne s'arrête pas là : le notariat se lance dans le développement de la visio-conférence sur son réseau informatique sécurisé, afin de faciliter les échanges à distance. On peut par exemple imaginer de tenir des rendez-vous à distance, avec une sécurité sans faille. Etape suivante : la signature d'actes authentiques à distance. En se rendant chez leur notaire respectif, des personnes éloignées de centaines de kilomètres pourront participer à la même séance

- En Isère : 55 offices pratiquent l'Acte Authentique Electronique et 16 offices sont en cours d'installation ou de formation. 75 000 actes signés en Isère ont été déposés au minutier central.
- Sur le plan national, près 2,5 millions d'actes ont été signés sur support électronique depuis la mise en place.

***Une plateforme en ligne NOTAVIZ*** destinée au grand public est en cours de développement.

Cette plateforme dont la mise en place prévue fin 2016 ouvrira l'accès à des informations et à des outils interactifs. Elle est aussi destinée à être la porte d'entrée des clients des offices à leur dossier en ligne.

## **2 Développement des spécialisations des notaires et promotion des compétences**

## **3 Adaptations aux nouvelles structures d'exercice professionnelles**

### **Le notariat isérois**

On dénombre 188 notaires dont 82 femmes exerçant dans 90 études

- 880 collaborateurs travaillent dans le notariat isérois.
- L'âge moyen est de 48 ans.
- Nombre d'actes en 2015 : 82 806

64% des notaires sont localisés dans le sud de l'Isère, dans l'arrondissement de Grenoble. Plus au Nord, les arrondissements de Bourgoin-Jallieu et Vienne réunissent 36% des notaires.

#### **Répartition de l'activité notariale** (source conseil supérieur du notariat)

Immobilier, ventes construction, baux : 50.1 %

Actes liés au crédit : 10 %

Actes de famille, succession : 31.9 %

Négociation immobilière : 2.7 %

Droit de l'entreprise, conseil, expertise, conseil patrimonial : 5.3 %

## **Missions de la Chambre des notaires de l'Isère**

**Les missions de la Chambre des notaires de l'Isère** sont diverses. On peut notamment rappeler qu'elle établit les règlements et recommandations pour les notaires de son ressort, vérifie que les conditions d'accès à la profession sont respectées en donnant à la Chancellerie un avis sur les candidatures des notaires.

Elle examine les plaintes et réclamations des clients, vérifie la tenue de la comptabilité ainsi que l'organisation et le fonctionnement des offices, et donne un avis sur les actions en responsabilité exercées envers les notaires.

Elle est également chargée d'organiser la formation continue, et développe les actions d'animation et de communication au niveau départemental.

**Le président** de la Chambre des notaires se trouve plus personnellement chargé des relations publiques qui l'amènent à être en contact régulier avec les autorités judiciaires, les représentants des professions du droit et du chiffre ainsi que des divers acteurs économiques locaux, les chambres consulaires et les administrations.

## **Evènement national : congrès des notaires de France**

Les notaires seront réunis à Nantes, du 5 au 8 juin 2016, à l'occasion du congrès annuel, qui aura pour thématique : "**La propriété immobilière, entre libertés et contraintes.**"

## **Les rendez-vous des notaires isérois**

**31/05** : accueil des élus isérois au Congrès des maires PARIS, sur le stand du Conseil supérieur du notariat

**1/06** : Colloque co-organisé par le Centre de Recherches Juridiques de Grenoble et le conseil régional des notaires de la Cour d'Appel de Grenoble, sur le thème « nouvelles perspectives pour les régimes matrimoniaux dans les relations internationales : refonte des textes européens et renouvellement des pratiques », à la Fac de Grenoble.

**2/06** : Cérémonie d'accueil des notaires assistants diplômés en 2015.

**5-8/06** : Congrès annuel des notaires "La propriété immobilière, entre libertés et contraintes », NANTES.

**Juillet - octobre** : Parution de Visions communes, magazine trimestriel à l'attention des collectivités locales,

**30/09-2/10** : Participation au salon de l'immobilier d'ALPEXPO GRENOBLE

**8/10** : Participation au Congrès des maires de l'Isère (le Touvet)

**11-12-13/10** : Université régionale des instituts : actions de formation pour les notaires et collaborateurs, organisées par les instituts notariaux :

1. Institut Notarial de l'Environnement et de l'espace rural (INERE) : journée sur la problématique de l'eau, ouverte aux élus,
2. Institut notarial du droit de l'immobilier (INDI) : avant-contrat et réforme et du droit des obligations
3. Institut notarial du Patrimoine et de la famille (INPF) : le mandat de protection future

**Octobre** : Conférence grand public dans le cadre des conférences-débats  
« 18h/20h » organisé par les notaires de l'Isère et les Affiches

**17/11/2016** : Participation au forum de la CCI OSEZ L'ENTREPRISE,

**Les rendez-vous réguliers dans les médias avec :**

- Le magazine trimestriel « PASSEZ à l'ACTE », 25/09 et 25/11, disponible sur le site internet et dans les offices des notaires
- La rubrique juridique mensuelle des notaires « L'étude des notaires », à lire dans les Affiches de Grenoble et du Dauphiné
- La rubrique notariale mensuelle à lire dans l'ESSOR
- La rubrique hebdomadaire VOS DROITS à lire le dimanche, dans le DL et sur le site [www.ledauphine.com](http://www.ledauphine.com) – société/vos droits

« **Le conseil du coin mensuel** » : agenda et lieu sur <http://conseilducoin.fr>

*Actualité à suivre sur  
nos réseaux sociaux - <https://www.facebook.com/> «renseigner « NotaireCom »  
<https://twitter.com/notairecom>*

*Publications et agenda des manifestations à retrouver sur le site*

<http://chambre-38.notaires.fr>



## **Composition de la Chambre des notaires de l'Isère**

**2016 / 2017**

**PRESIDENT**      Maître Jacques ESPIÉ, Notaire à PONT DE CHERUY

**VICE-PRESIDENT**    Maître Philippe WUTHRICH, Notaire à RIVES SUR FURE

**PREMIER SYNDIC** Maître Claude PETIOT, Notaire à VOREPPE

**SYNDICS**            Maître Caroline GINGLINGER-POYARD, Notaire à ST QUENTIN  
FALLAVIER  
Maître Lydie OUZILLOU-REYMONET, Notaire à CREMIEU  
Maître Véronique SAUQUET, Notaire à MEYLAN

**RAPPORTEUR**      Maître Fabienne CHARLET-MONOT, Notaire à MORESTEL

**SECRETAIRE** Maître Marie KRAMPAC-DUVERNEUIL, Notaire à DOMENE

**TRESORIER**        Maître Stanislas DUFRESNE, Notaire à ALLEVARD

**MEMBRES**            Maître Alain GASTALDELLO, Notaire à GRENOBLE  
Maître Yves EXERTIER, Notaire à GRENOBLE  
Maître Nicole CHAIZE-LOGEROT, Notaire à ST JEAN DE BOURNAY  
Maître Charles BAUD, Notaire à LES ABRETS  
Maître Nicolas BLANCHON, Notaire à CHONAS L'AMBALLAN  
Maître Hugues BONNEMAINS, Notaire à GRENOBLE  
Maître Christophe MARCHAND, Notaire à SEYSSINET-PARISSET  
Maître Caroline BEDEL-BONJEAN, Notaire à BOURGOIN-JALLIEU  
Maître Etienne NALLET, Notaire à GRENOBLE  
Maître Delphine BONNAUD, Notaire à VIF  
Maître Sylvia BRUNET, Notaire à BOURG D'OISANS  
Maître Franck MALATRAY, Notaire à GRENOBLE